

## **Pierre DesRuisseaux plagiaire !**

Kevin Lambert

---

Number 319, Spring 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89425ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Collectif Liberté

**ISSN**

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Lambert, K. (2018). Pierre DesRuisseaux plagiaire ! *Liberté*, (319), 73–73.

# Pierre DesRuisseaux, plagiaire !

KEVIN LAMBERT

La nouvelle tombe. Les journalistes, qui ont autre chose à faire, hésitent, farfouillent, se demandent où classer l'affaire... Le plagiat est un crime. Section « Justice » ? Le vol nuit à l'économie. « Affaires » ? Le bonhomme a été poète officiel du Parlement. Dossier « Politique » ? C'était de la poésie après tout... « Faits divers ». Le *Journal de Montréal*, lui, opte pour « Le sac de chips ».

Le poète, dans son recueil *Tranches de vie* (Le Noroît, 2013), reprend des poèmes de Maya Angelou, de Dylan Thomas, de Louis MacNeice, de Bob Dylan, de 2Pac, entre autres, qu'il traduit ou adapte sans citer ses sources. Sans citer ses sources ? Les journalistes écarquillent les yeux, puis reconduisent la nouvelle : « Plagiaire ! » Il faut même mettre cet acte odieux sur le dos de la maladie dégénérative, comme l'a fait son éditeur. Un sain d'esprit ne ferait jamais une chose pareille !

Tout se passe comme si piquer des vers, recomposer, traduire, copier, triturer des passages d'un autre livre, d'un autre écrivain ou d'une autre écrivaine n'était pas un processus créateur aussi vieux que la littérature elle-même, et qui a autant de valeur que la prétendue « originalité ». On a peut-être oublié que c'est la magie d'une vision néolibérale et capitaliste de la création littéraire qui métamorphose la copie, le *sample* ou la reprise (neutres) en plagiat (péjoratif et criminel). La nuit, avant de m'endormir, je pleure souvent sur le sort de la reprise en littérature, et sur le fait qu'elle n'ait pas, comme le cinéma, ses *spin-offs* et ses *remakes*, comme la chanson ses *covers*, ou comme le hip-hop, ses *samples*. Dans ce dernier genre, il existe même des artistes qui font des albums complets sans jouer une seule note de musique, en reprenant sans le déclarer aux autorités les « produits culturels » des autres !

Ce que m'a appris l'« affaire » DesRuisseaux, c'est que la littérature n'est pas sujet de conversation publique. Cette nouvelle aurait pu être le point

de départ d'une réflexion commune sur la notion de plagiat, sur la copie, le vol et l'imitation en littérature. Quel rapport l'esthétique entretient-elle avec certaines valeurs sociales, morales ou économiques ? Quelles en sont les fonctions, les conséquences, les limites ? Quelles questions soulève une démarche créative qui emprunte ? Quelles sont sa signification, sa pertinence ? On aurait pu ouvrir les livres de Roxane Desjardins, de Catherine Lalonde et de Chloé Savoie-Bernard et n'en lire que la dernière page pour voir que DesRuisseaux n'est apparemment pas le seul à considérer la reprise comme un mode d'écriture valable.

Dans le traitement médiatique de la chose littéraire, c'est le factuel qui règne et l'interprétatif peine souvent à atteindre les pages des journaux. Le traitement rapide, expéditif, et sans débat de l'accusation de plagiat de DesRuisseaux nous montre que la discussion sur la littérature doit se faire ailleurs. Le problème, c'est que la littérature entretient une relation conflictuelle avec l'ordre factuel. Il est souvent bien difficile de rendre compte d'elle en résumant une histoire par exemple, ou en simplifiant ce que le livre ou l'auteur « expriment ». Les œuvres nécessitent un travail interprétatif (jamais atteint, toujours en procès) pour que leur action sur le monde fasse indice. On ne peut comprendre la dimension imitative et incestueuse des textes – qui se situent toujours à la jonction de plusieurs autres dont ils sont à la fois la relecture, l'accentuation, la condensation, le déplacement et la profondeur – en se demandant seulement : « Est-ce du plagiat ? »

L'« affaire » DesRuisseaux m'aura appris que, lorsque la création littéraire entre en contact avec la sphère légale et économique, c'est cette dernière que l'on choisit de défendre – même chez plusieurs littéraires. On parle alors de propriété intellectuelle, d'espace sacré. Qu'on m'entende bien : je ne dis pas que le plagiat n'existe pas. Certaines copies

peuvent difficilement se penser dans une perspective artistique et visent plutôt à s'approprier une œuvre pour des raisons pécuniaires, comme l'a révélé le procès de Claude Robinson contre Cinar. Qu'on juge la transposition en français des vers d'un rappeur américain par un poète québécois mineur avec les mêmes paramètres, toutefois, me dérange. Disons que le rapport de pouvoir n'est pas tout à fait le même dans les deux cas. 2Pac s'en sortira (façon de parler).

Pour saisir de quoi il en retourne avec les petits plagiats de *Tranches de vie*, il aurait peut-être fallu ouvrir le livre. Alors on aurait pu se demander, par exemple, comment un recueil portant sur l'oubli, qui affirme qu'« il y a longtemps que tu as dit adieu à ce qui t'inspirait », peut s'approprier et incorporer à son texte le travail des autres. *Tranches de vie* est un livre qui porte sur l'étrangeté des mots connus, à demi perdus ou complètement effacés, mais qui ressurgissent et s'incarnent malgré tout dans le quotidien du poète : « la lune dans la fenêtre » s'est « échappée d'un poème/que tu pouvais réciter par cœur ». L'« Atelier d'écriture » de Pierre DesRuisseaux propose, en parlant des textes d'autres auteurs, de « pénétrer dans l'ancre du poème chercher en tâtonnant/l'interrupteur », de « saluer de la main le poète sur la rive ». Si on avait ouvert le livre, il aurait été possible de surpasser l'étonnement et de se demander ce que veut faire cette écriture qui vole, d'expliquer autrement que par des considérations légales, morales ou biographiques l'horizon intertextuel d'une poésie qui témoigne à plusieurs moments d'une présence étrangère, insaisissable en son verbe : « il y a quelque chose en moi, je ne sais pas ce que c'est/ je suis pourtant certain que c'est en moi ». (L)

◆ Kevin Lambert est étudiant en littérature et écrivain. Son roman *Tu aimeras ce que tu as tué* (Héliotrope) est paru en 2017.